Prévention des violences faites aux femmes : Quels apports de l'éducation permanente féministe ?

Premier état des lieux

La lutte contre les violences faites aux femmes implique une approche multidimensionnelle qui articule prévention, accompagnement et réparation dans une stratégie globale et cohérente. Mais que recouvre en réalité le champ de la prévention des violences faites aux femmes ? Comment est-il investi (ou pas) par les pouvoirs publics et par les associations féministes aujourd'hui en Belgique ?

Dans le cadre du partenariat entre les asbl Garance et Vie Féminine et, en particulier du projet Réseau soutenant porté par Vie Féminine, c'est ce que cette brève analyse s'attachera à exposer en s'appuyant sur les pratiques actuelles de Vie Féminine.

Sans prétendre dresser un aperçu général de l'implication des autres associations féministes et services spécialisés en Belgique, cet état des lieux, certes partiel, offrira un socle de base sur lequel construire le projet Réseau soutenant qui vise, d'ici fin 2025, à valoriser l'apport de l'éducation permanente féministe à la prévention des violences faites aux femmes ainsi qu'à appuyer, développer et structurer l'action de Vie Féminine en la matière.